

# **La localisation des industries des textiles artificiels et synthétiques: de l'échec des theories liberales au succès de la praxis capitaliste**

**Benoît BOUSSEMART**

*L.A.S.T.-C.L.E.R.S.E. (L.A. CNRS 345) Université de Lille 1*

Jusqu'au début des années 1970, la question de la localisation des industries des Textiles artificiels et synthétiques (T.A.S.) pouvait être circonscrite pour l'essentiel à la question du partage des diverses productions entre les principaux pays industriels (P.I.): l'Europe, les U.S.A. et le Japon. Les capacités de productions exploitées alors résultaient des efforts jugés nécessaires par les P.I. afin d'une part de renforcer leur autonomie d'approvisionnements vis-à-vis des matières textiles naturelles (coton, laine), compte tenu de l'évolution des prix relatifs de ces matières, et d'autre part de substituer les textiles synthétiques aux produits fabriqués à partir de la cellulose.

L'émergence des Nouveaux pays industriels (N.P.I.) dans la filière textile, la crise pétrolière de 1973, les changements de stratégie opérés par les groupes de la chimie mondiale, vont bouleverser les bases traditionnelles de la localisation des industries des T.A.S.

Avant de spécifier les déterminants de ces bouleversements, nous nous attacherons à préciser ces derniers au niveau des échanges, et au niveau des activités de production. Puis nous articulerons ces déterminants aux propositions des théories libérales, dont nous démontrerons l'échec. Enfin, nous dégagerons les rapports —de force et de coopération— qui se nouent entre les principaux acteurs (firmes, États) présents dans les industries des T.A.S., afin d'offrir une explication alternative à la délocalisation constatée.

# 1. La délocalisation dans l'industrie des T.A.S.

En première approche, la délocalisation des activités de production des T.A.S. ne semble pas exercer des effets notables sur les courants d'échanges internationaux. Cette apparente stabilité structurelle des échanges doit cependant être nuancée au regard des transformations décisives qui se sont produites au niveau même de la production mondiale des T.A.S.

## 1.1. Des courants d'échanges centrés principalement sur les P.I.

L'examen de l'évolution globale des échanges mondiales<sup>(1)</sup> indique d'abord le poids croissant que représentent les textiles synthétiques par rapport aux textiles cellulosiques. Alors que les courants d'échanges des premiers —tant à l'importation qu'à l'exportation— sont pratiquement multipliés par deux entre 1970 et 1983, ceux des seconds stagnent, à l'exception toutefois des exportations de fils cellulosiques, qui connaissent une croissance un peu plus soutenue. Cette évolution globale est conforme aux transformations des principales productions<sup>(2)</sup>, puisque celles des fils et fibres synthétiques sont multipliées respectivement par 2,1 et 2,7 sur cette même période, alors que celle des fibres cellulosiques stagne; par contre, la production de fils cellulosiques régresse, tandis que les exportations —nous l'avons souligné— maintiennent une certaine progression.

En second lieu, nous noterons l'écart entre les quantités importées et exportées, écart qui résulte des modalités de calcul des zones d'importations et d'exportations. Ces zones totalisent en effet les échanges à destination de —ou expédiés par— la C.E.E., l'A.E.L.E., l'Espagne, le Japon et les U.S.A.<sup>(3)</sup>; par suite, alors que les pays exportateurs prennent en compte leurs échanges vers les N.P.I., les P.V.D. et les Pays de l'Est, ces derniers pays sont ignorés en ce qui concerne leurs propres importations d'une part, et pour les échanges qu'ils pratiquent entre eux d'autre part. Il est donc logique d'observer<sup>(3)</sup> que la C.E.E., le Japon et les U.S.A. sont les principaux pays importateurs ou exportateurs, sauf au niveau des fibres cellulosiques où interviennent des pays comme la Suède, l'Autriche ou la Finlande.

En troisième lieu, l'évolution des courants d'échanges reste globalement favorable à la C.E.E., au Japon et aux U.S.A. Si nous comparons les soldes des échanges commerciaux (en tonnes), nous obtenons les résultats suivants:

Solde des balances commerciales (en 1.000 Tonnes)	C.E.E. (à 9)		Japon		U.S.A.	
	1970	1982	1970	1982	1970	1982
Fils synthétiques.....	172,5	76,3	79,7	68,9	10,0	135,9
Fibres synthétiques.....	91,9	169,0	72,6	184,9	26,0	163,3
Fils cellulosiques.....	62,2	36,7	1,6	50,4	-13,1	6,8
Fibres cellulosiques.....	110,2	1,0	4,1	122,3	- 9,2	24,4

Source: C.I.R.F.S.

Deux remarques complémentaires s'imposent cependant sur ce point. D'une part, les gains réalisés par ces trois zones entre 1970 et 1982 —ou 1983<sup>(4)</sup>— sont relativement faibles, à l'exception des fibres synthétiques, dont les excédents commerciaux augmentent

fortement. D'autre part, la C.E.E. voit diminuer ses excédents sur la période au profit des U.S.A. pour les fils synthétiques, et du Japon pour les fils et fibres cellulosiques. Les politiques commerciales du Japon et des U.S.A. divergent donc de celles propres aux pays de la Communauté Européenne; ainsi, les importations réalisées par le Japon et les U.S.A. sont à un niveau très faible, et deviennent même pratiquement nulles pour les textiles cellulosiques<sup>(5)</sup>; à l'inverse, la C.E.E. voit ses importations —dont le niveau est très élevé— croître à un rythme bien plus rapide que ses exportations.

Mais nous abordons là un quatrième point: cette différence de niveau absolu des échanges est en grande partie imputable à la spécificité de la C.E.E., c'est à dire au fait que l'essentiel des échanges est réalisé entre les pays qui composent cette Zone. En ce qui concerne les importations, elles proviennent pour plus des 3/4 (sauf pour les fibres cellulosiques) des pays de la C.E.E.<sup>(6)</sup>; quant aux exportations, près de la moitié d'entre elles sont destinées (avec la même exception pour les fibres cellulosiques) aux pays de la C.E.E.<sup>(7)</sup>. Qui plus est, ces échanges intra-zone ont tendance à s'accroître sur la période; ce qui est le signe d'une spécialisation internationale accrue de chacune des composantes de la Communauté Européenne. Cette spécialisation semble se faire au bénéfice de la R.F.A. et de l'Italie pour les textiles synthétiques: la C.E.E. importe de plus en plus de produits synthétiques en provenance de ces deux pays, et leur exporte de moins en moins de ces mêmes produits; et au détriment des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la France (essentiellement au niveau des fils synthétiques pour ce dernier pays). En revanche, le Royaume-Uni garde de bonnes positions en fibres cellulosiques; enfin, en ce qui concerne les fils cellulosiques, la R.F.A. marque les points que la France perd.

En définitive, et relativement aux P.I., deux constatations méritent d'être retenues:

— *Les P.I. gardent la maîtrise de leurs importations.*

C'est particulièrement net pour le Japon et les U.S.A.; quant à la C.E.E., cette maîtrise passe par la redistribution des cartes entre les pays membres. Mais dans tous les cas, les échanges entre les trois zones (C.E.E., Japon et U.S.A.) sont faibles; surtout, et contrairement à l'évolution propre à l'aval de la filière textile, les P.I. ne s'approvisionnent pas —ou guère— auprès des N.P.I. (zones IV, V ou VI).

— *Les P.I. ne réalisent pas de percée spectaculaire à l'exportation.*

En effet, pour les textiles synthétiques qui représentent l'élément moteur de l'industrie textile chimique, la progression sur la période étudiée des productions est bien plus importante que celle du solde des balances commerciales des trois zones (C.E.E., Japon et U.S.A.):

en 1000 Tonnes	Variations entre 1970 et 1982		Solde commercial = Production
	Production mondiale	Solde commercial	
Fils synthétiques	+ 2.000	+ 20	environ + 1%
Fibres synthétiques	+ 3.000	+ 330	environ + 10%

Ce qui signifie d'une part que l'évolution de la production mondiale de textiles chimiques ne c'est pas réalisée au profit des P.I.; d'autre part, que les P.I. pratiquent une stratégie visant à maintenir les productions nationales à un niveau proche de leurs besoins, comme en témoigne le ratio de Consommation Apparente<sup>(8)</sup> rapportée à la Production:

Consommation Apparente = Production	1970	1982		1983	
	Textiles synthétiques	Fils synthétiques	Fibres synthétiques	Fils synthétiques	Fibres synthétiques
C.E.E. ....	0,847	0,871	0,854	0,928	1,026
Japon ....	0,818	0,887	0,748	0,882	0,731
U.S.A. ....	0,968	0,879	0,894	0,917	0,947

Source: C.I.R.F.S.

Par suite, il est indispensable de fixer les pays qui bénéficient, sur le plan de la production, de la nouvelle localisation des textiles chimiques.

## 1.2. La délocalisation des activités de production

L'examen de l'évolution des parts relatives détenues par les différentes zones dans les diverses productions mondiales<sup>(9)</sup> indique l'ampleur des transformations qui affectent la localisation de l'industrie des textiles chimiques. Ces transformations sont suffisamment explicites en tant que telles; aussi n'en retiendrons-nous que les grands traits<sup>(10)</sup>:

— *L'émergence des N.P.I.* Les Zones IV, V, et VI —en 1970— représentaient 7,4 % de la production mondiale de fils synthétiques, 5,6 % de la production mondiale de fibres synthétiques, 7,8 % de la production mondiale de fils cellulosiques et 4,9 % de la production mondiale de fibres cellulosiques. En 1983, ces pourcentages sont respectivement de 24,2 %, de 24,1 %, de 8,5 % et de 10,9 %. Au sein de ces zones, cinq pays deviennent des producteurs de premier plan: l'Espagne, le Brésil, le Mexique, la Corée du Sud et Taïwan.

Ces trois zones ont d'ailleurs contribué sur la période 1970-1983 à hauteur de 40 % à la hausse de la production mondiale de fils synthétiques, et de 35 % pour celle des fibres synthétiques.

— *L'inégalité des pertes de parts de marché entre les P.I.*

Les U.S.A. sont les P.I. qui a le mieux résisté à la poussée des N.P.I.. Par rapport à 1970, ce P.I. préserve en effet l'essentiel de ses parts de marché, sauf en ce qui concerne les fils cellulosiques; il reste par ailleurs —et de très loin— le premier producteur mondial de textiles synthétiques, même si la domination qu'il exerce sur les marchés mondiaux s'est un peu atténuée. Le Japon, quant à lui, résiste mieux que la C.E.E., à l'exception des fibres synthétiques; mais les pertes de marché de ces deux zones sont importantes<sup>(11)</sup>. De plus, la redistribution des parts de marché entre les pays de la C.E.E. a été très inégalitaire; en effet, la R.F.A. et l'Italie ont sauvegardé leurs positions dans les textiles synthétiques, au détriment notamment de la France et du Royaume-Uni; ce dernier pays garde par contre une spécialisation en fibres cellulosiques. Enfin, lorsque nous couplons deux à deux les zones propres aux P.I. à celles des N.P.I. géographiquement proches (par exemple, zones I et IV), l'affaiblissement de la zone européenne (I+IV) est très net, alors que la zone asiatique (III+VI) progresse dans tous les domaines; la zone américaine (II+V), quant à elle, conserve l'essentiel de ses positions. Tout semble donc se passer comme si le déplacement de la localisation de l'industrie des textiles chimiques allait de l'Europe vers l'Asie du Sud-Est.

— *La faible progression des pays de l'Est (zone VII).*

La part relative des Pays de l'Est dans la production mondiale de textiles synthétiques

s'accroît modestement sur la période, et notamment pour ce qui est des fibres, alors que ce domaine est celui qui a connu le plus fort taux de croissance sur la période. Inversement, les Pays de l'Est occupent à présent une position dominante dans les textiles cellulodiques, par suite du désengagement des P.I., et de l'intérêt mineur que leur accordent les N.P.I..

— *Hors les quelques N.P.I. (dont surtout les cinq N.P.I. déjà cités), les P.V.D. sont les grands absents de cette nouvelle division internationale du travail.*

Les seules exceptions concernent la Chine et l'Inde, qui possèdent depuis les années 1970 des capacités de production en textiles cellulodiques; mais seule la Chine développe sur la période ces capacités, et surtout met en place depuis le début des années 1980 d'importantes capacités en textiles synthétiques.

## **2. Les déterminants de la délocalisation: l'échec des théories libérales**

Si les grands traits de la délocalisation des industries des textiles chimiques —et en particulier des textiles synthétiques— révèlent l'importance que prennent quelques N.P.I. dans la production mondiale depuis les années 1970, les explications de ces transformations ne sont pas satisfaisantes.

Trois déterminants sont habituellement avancés pour analyser de telles transformations: après les avoir présentés, nous en soulignerons les insuffisances.

### **2.1. L'exploitation des matières premières locales**

Dans cette hypothèse, la stratégie de développement est fondée sur l'utilisation des ressources naturelles locales, exploitées sur place au lieu d'être exportées. Or, si nous retenons les cinq N.P.I. (Espagne, Brésil, Mexique, Corée du Sud et Taïwan) qui dominent les nouveaux pays producteurs dans l'industrie des textiles chimiques, force est de constater: — *D'une part, que ces pays ne disposent guère des ressources naturelles textiles traditionnelles (laine, coton) qui auraient pu les inciter à diversifier leurs sources d'approvisionnement.* Par rapport à la production mondiale de coton (en % pour le début des années 1980), trois pays —la Chine, l'U.R.S.S et les U.S.A.— restent les principaux producteurs de coton (de 55 à 60% de cette production mondiale), suivis par l'Inde (9%) et le Pakistan (5%). Seuls le Brésil (4%), la Turquie (environ 3,5%) et le Mexique (environ 2%) maintiennent cette activité agricole. Quant à la laine, l'Espagne et le Brésil atteignent environ 1% de la production mondiale, et la Turquie 2%; quant à l'Argentine, son niveau oscille autour de 6% de la production mondiale, loin derrière l'U.R.S.S., l'Australie et la Nouvelle Zélande. Par ailleurs, quelle que soit la matière naturelle, l'absence de la Corée du Sud et de Taïwan est à souligner.

— *D'autre part, que ces N.P.I. —à l'exception du Brésil, du Mexique et de l'Indonésie— ne disposent pas de ressources pétrolières notables.* Ceci n'empêche pas les N.P.I. d'Asie du Sud-Est —comme Taïwan et la Corée du Sud— de développer une industrie pétrochimique nationale, en installant sur leur territoire des vapo-craqueurs permettant de produire les grands intermédiaires chimiques, et notamment ceux qui sont indispensables à la fabrication des textiles chimiques.

Par suite, la stratégie d'exploitation des matières premières locales (coton et pétrole) concerne essentiellement deux N.P.I.: le Brésil et le Mexique. Elle correspond à une stratégie

de descente de la filière, à partir des matières premières. Celle-ci est nettement perceptible pour le Brésil: ainsi, ses exportations de coton —qui représentaient encore près de 6% des exportations mondiales en 1970 —tombaient à moins de 1% en 1978. A contrario, il est impossible d'appliquer ce schéma aux autres N.P.I..

Mais, si nous écartons pour le moment ce déterminant —contingent— qui fait que tel pays bénéficie de ressources naturelles et non tel autre, et si nous ne nous prononçons pas pour l'instant sur les conditions de la mise en valeur de celles-ci, deux autres déterminants peuvent être avancés pour expliquer la délocalisation.

## 2.2. L'exploitation d'avantages comparatifs dynamiques

Cette version classique de la thèse libérale se fonde sur le couple demande nationale des produits/utilisation optimale des facteurs de production disponibles. C'est pourquoi, dans cette version, chaque pays doit définir sa spécialisation internationale à partir du choix des secteurs d'activité qui vont maximiser son taux de croissance nationale. A cet effet, les pays d'une part oriente ses activités vers les secteurs à forte demande nationale et se désengage de ceux où cette même demande est en déclin; et d'autre part privilégie —dans un second temps— les secteurs qui utilisent les facteurs de production (capital ou travail) disponibles en abondance et à bon marché (tout choix étant évidemment relatif).

En ce qui concerne les principaux P.I., l'évolution de la demande de textiles chimiques est très heurtée:

Taux de croissance annuels moyens de la consommation de textiles chimiques					
Périodes / en %	1971/73	1973/75	1975/79	1979/82	1971/82
C.E.E. + Royaume Uni:					
— Tous textiles chimiques	+11,25	—11,25	+5	—6,75	—
— Fils synthétiques	+ 9,00	— 4,75	+2,75	—5,50	+
— Fibres synthétiques	+21,50	—12,50	+8,75	—6,50	+2,75
U.S.A.:					
— Tous textiles chimiques	+13,25	— 6,50	+4,50	—8,00	+0,75
— Fils synthétiques	+18,00	— 1,00	+3,50	—8,50	+2,00
— Fibres synthétiques	+19,00	— 5,25	+8,00	—6,25	+3,25

Après des taux de croissance très élevés jusqu'en 1973, la consommation de textiles chimiques enregistre une récession brutale après la première crise pétrolière (années 1974 et 1975). Puis, malgré une nouvelle période d'expansion jusqu'en 1979, l'ensemble des demandes accuse au début des années 1980 une seconde chute. Cette dernière chute est profondément différente de la récession de 1974-1975, car elle résulte des politiques d'ajustement menées par les industries textiles chimiques nationales des P.I., en fonction de la diminution de la demande aval en provenance des industries textiles traditionnelles nationales —filatures et tissages— fortement concurrencées par celles des N.P.I..

Le raisonnement inverse doit être évidemment tenu pour les N.P.I., lesquels —parce qu'ils développent une industrie textile nationale— connaissent des taux de croissance de leur demande de textiles chimiques importants.

Néanmoins, cette première version de la thèse libérale laisse deux questions dans l'ombre. — *La question des modalités de la délocalisation.* Pour être conforme à la norme de la

Division Internationale du Travail (D.I.T.), cette délocalisation doit se faire au profit des N.P.I.; notamment, les firmes des N.P.I. devraient maîtriser les unités de production installées sur leur territoire. Or nous savons que la plus grande partie de capacités de production en textiles chimiques reste sous le contrôle de firmes multinationales européennes, japonaises et américaines<sup>(12)</sup>. C'est donc l'internationalisation des capitaux qui constitue le mode dominant de la délocalisation dans l'industrie des textiles chimiques.

— *La question de l'opportunité de l'installation de telles capacités dans les N.P.I.* Par définition, la plupart des secteurs d'activité recèlent des potentiels de croissance importants dans les pays qui pratiquent une stratégie de développement. Ce n'est donc pas la croissance de telle demande plutôt que de telle autre demande qui est le critère décisif pour le N.P.I., mais le choix entre de multiples activités qui peuvent exercer des effets d'entraînement sur l'industrialisation. Or un tel choix est soumis aux facteurs de production disponibles. Comme le facteur relativement rare et cher est le capital, et le facteur relativement abondant et bon marché le travail, le N.P.I. devrait prioritairement orienter ses activités vers les industries de main d'oeuvre, l'industrie textile étant l'exemple type d'une spécialisation correcte. Par contre, l'installation de capacités en textiles chimiques est une aberration au regard de cette spécialisation, puisque les industries des textiles chimiques figurent parmi les industries les plus capitalistiques.

Ces deux questions, qui révèlent les contradictions propres à la première version de la thèse libérale, nous conduisent donc à la rejeter.

### 2.3. La dynamique de la spécialisation internationale

Cette seconde version de la thèse libérale fonde la spécialisation des pays sur la conquête de créneaux nouveaux, analysés directement au niveau mondial. Ce sont les P.I. qui distribuent ici les cartes, cette conquête de créneaux exigeant non seulement d'importants efforts de recherche et de mises de fonds souvent considérables, mais surtout des niveaux de vie élevés propices à l'éclosion de ces nouvelles demandes. Le taux de croissance de la demande mondiale guide alors l'engagement d'un pays (si ce taux est élevé ou si la pente du cycle de vie du produit est ascendante) et son désengagement (hypothèses inverses) par rapport à telle ou telle activité.

Or le taux de croissance annuel moyen de la production mondiale des textiles synthétiques — 6% pour les fils et 7,5% pour les fibres sur la période 1970-83 — montre que cette activité, malgré les récessions déjà évoquées, reste parmi les industries progressives<sup>(13)</sup>, et ceci, même si cette croissance est moins forte qu'au cours des années 1960. En n'oubliant pas les effets de la crise mondiale du système capitaliste, de tels taux sont donc plus qu'honorables. En conséquence, les P.I. ne devraient pas se désengager de telles activités, et la délocalisation n'être que limitée. Ce qui n'est pas les cas.

Qui plus est, les prévisions montrent<sup>(14)</sup>:

— *D'une part, que les 14 millions de tonnes de textiles chimiques produites actuellement vont passer à 18 millions de tonnes en 1993 (taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 2,5%);*

— *d'autre part, que cette progression sera accaparée principalement par les N.P.I. d'Asie du Sud-Est et la Chine, et accessoirement par quelques N.P.I. d'Amérique Latine et les Pays de l'Est.*

Il s'avère donc difficile de retenir l'explication proposée par la seconde version de la thèse libérale, qui conduit d'ailleurs inévitablement à une exacerbation de la concurrence entre tous les pays. En effet, comme c'est la demande mondiale qui guide la spécialisation,

chaque pays est incité à installer des capacités de production, afin de bénéficier de l'impact de ces activités à forte croissance. Dès lors, les risques de sur-capacités sont importants, ce dont témoigne à l'évidence la zone européenne, qui a été dans l'obligation de procéder à deux plans de réduction des capacités (en 1977-78 et en 1983), visant à éliminer les excédents de production en textiles chimiques.

En définitive, les schémas théoriques traditionnels ne parviennent pas à saisir la complexité des phénomènes de délocalisation observés. Cet échec est en grande partie dû à l'absence de prise en compte —par ces schémas— des stratégies souvent contradictoires des acteurs qui participent à la mondialisation de l'activité des textiles chimiques, laquelle s'articule à la logique d'accumulation globale de système capitaliste, notamment lorsqu'elle répond aux nouvelles conditions de mise en valeur du capital issues de la crise.

C'est à cette explication alternative que nous allons nous attacher.

## **Stratégies des acteurs et internationalisation du capital**

Face à la crise du mode d'accumulation intensive du capital, les firmes et les Etats-Nations des P.I. ont tenté de renouveler —ou de restaurer— les bases d'extorsion du profit. A cet effet, l'extension de la sphère géographique d'implantation du mode de production capitaliste constitue une solution dans la mesure où elle ouvre de nouveaux champs de création de la valeur, et ainsi de nouvelles sources de plus-value, étant donnée la nature du rapport salarial qui existe dans les N.P.I. et les P.V.D. (bas salaires, durée et conditions du travail particulières...).

Cette récupération ne pose guère de problèmes lorsque l'internationalisation du capital —i.e. du rapport capitaliste de production— prend la forme de l'internationalisation des capitaux, via les F.M.N.. Ces dernières contrôlent en effet directement la plus-value créée dans les N.P.I. et les P.V.D., puisqu'elles détiennent la propriété des moyens de production. Par contre, lorsque les capacités de production sont installées dans un N.P.I. à l'initiative de son Etat ou de firmes locales, la plus-value créée— en l'absence de contraintes externes— peut être gardée sur place et servir aux fins de la stratégie d'industrialisation. Qui plus est, et comme producteur, le N.P.I. devient alors un concurrent potentiel.

Certes, les capacités de production installées dans les N.P.I. en textiles chimiques sont pour le moment à usage interne: l'alimentation en textiles chimiques de la filière aval de l'industrie textiles des N.P.I. ne permet pas à ces derniers d'exporter vers les P.I.. Certes, l'industrie des textiles chimiques est très capitalistique, et les avantages comparatifs dont disposent les N.P.I. —au niveau de leurs coûts salariaux— ne peuvent engendrer un écart décisif sur les prix de ces produits.

A l'inverse, ces capacités de production installées dans les N.P.I. réduisent les exportations des firmes des P.I.. Surtout, sous l'effet des importations de produits textiles (fils, tissus, produits finis) en provenance des N.P.I., les P.I. enregistrent une baisse relative de leur consommation productive de textiles chimiques. Ces causes conjuguées entraînent les surcapacités de production dont il a déjà été question, notamment en Europe.

Or, du point de vue des P.I. et de leurs firmes, une telle situation ne peut rester sans réponse.

### **3.1. Les stratégies des F.M.N.**

Jusqu'au début des années 1970, la suprématie des firmes chimiques occidentales n'est

pas contestée. Par la suite, au cours des années 1970, la volonté que manifestent les N.P.I. d'installer chez eux des unités de production rencontre un accueil relativement bienveillant; et ceci, dans la mesure où —au début de cette décennie au moins— les F.M.N. organisent et se partagent à leur profit cette simple délocalisation de la production. En témoigne l'implantation des F.M.N. dans tous les N.P.I.

Pour les N.P.I. d'Europe, ce sont les F.M.N. européennes (A.K.Z.O., Courtaulds, I.C.I., Rhône-Poulenc, Snia-Viscosa, Montefibre) qui ont développé des capacités de production en Espagne et au Portugal, parfois en s'unissant à des groupes américains (American Cyanamid pour la firme espagnole Cyanenka, en liaison avec A.K.Z.O. par exemple). Les F.M.N. japonaises (Teijin en Espagne, Mitsubishi Rayon au Portugal) sont également présentes. Au total, la D.A.F.S.A. estimait pour 1974-75 que plus de 80% de la production espagnole de fibres synthétiques était assurée par des filiales de groupes étrangers<sup>(15)</sup>.

Pour les N.P.I. d'Amérique latine, la quasi-totalité des capacités de production en textiles chimiques est sous le contrôle de F.M.N., comme le montre pour 1975 le tableau suivant:

% des capacités de production installés sous contrôle des F.M.N.

Pays	Viscose	Acétates	Nylon 6	Nylon 66	Acrylique	Polyester
Brésil	58	50	54	100	66	84
Argentine	75	100	38	—	100	80
Colombie	100	100	50	—	100	75
Vénézuéla	—	100	40	—	—	75
Pérou	100	100	33	—	100	100
Mexique	100	100	33	—	75	44

*D'après C.N.U.C.E.D. — Fibres et textiles. Dimensions du pouvoir des sociétés transnationales. Nations-Unies & C.N.U.C.E.D. 1981*

Parmi les groupes installés en Amérique latine, quatre F.M.N. européennes (A.K.Z.O., Hoechst, Rhône-Poulenc, Snia-Viscosa) ont réalisé d'importants investissements (surtout au Brésil et en Argentine), Bayer s'étant limité au Pérou. Deux F.M.N. américaines (Du Pont de Nemours et Célanèse) participent activement à l'internationalisation de cette région, qui leur est liée «naturellement», Monsanto ne disposant que d'une filiale en Colombie. Ici encore, les F.M.N. japonaises (Teijin, Mitsubishi Rayon, Kurakay) sont actives.

Enfin, les N.P.I. d'Asie du Sud-Est semblent la «chasse gardée» des F.M.N. japonaises (Toray, Asahi Chemical, Teijin, Mitsubishi Rayon, Kurakay), bien que certains groupes américains, comme Dow Chemical, aient des intérêts dans la région.

Cet inventaire rapide éclaire la réalité de l'internationalisation des capitaux sous l'égide des F.M.N. occidentales. C'est donc d'abord et avant tout la stratégie propre des F.M.N. qui explique la délocalisation de l'industrie des textiles chimiques. Encore faut-il expliquer pourquoi c'est la délocalisation qui a fait l'objet du choix stratégique, et non pas la poursuite d'une politique d'exportations à destination des N.P.I., qui aurait pu tout aussi bien contribuer à l'approvisionnement en matières premières de ces derniers.

### 3.2. Les stratégies des Etats-Nations

En réalisant une industrie textile traditionnelle, soit en remontant la filière à partir de la confection (Taïwan, Corée du Sud), soit en descendant celle-ci (Brésil, Mexique), certains Etats des N.P.I. ont affirmé leur volonté de mettre en place une industrie des textiles chimiques, afin de constituer une filière complète. Cette volonté se fondait également sur le constat que la création d'une industrie pétrochimique nationale pouvait devenir un pôle de développement privilégié. Ce dernier objectif s'appuie sur l'installation de vapocraqueurs, avec un recours partiel aux capitaux étrangers dans les pays de Sud-Est asiatique, alors que le Brésil et le Mexique réservent la pétrochimie d'amont à leur secteur public.

Dans ce cadre, les Etats des N.P.I. ont rencontré deux grandes catégories d'acteurs: les firmes d'ingénierie, et les grandes firmes chimiques. Mis en concurrence, ces acteurs n'ont eu d'autre choix que de favoriser la délocalisation, pour ne pas tout perdre: leurs débouchés à l'exportation, comme d'importants contrats, par lesquels ils apportaient leurs procédés, leur savoir-faire, voire leurs secrets de fabrication.

Mais si les Etats des N.P.I. utilisent ainsi en leur faveur les quelques degrés de liberté dont ils disposent, il ne faut pas en revanche sur-estimer ceux-ci. Parmi les avantages qui résultent de la délocalisation, les N.P.I. ont réussi à s'affranchir des sources extérieures d'approvisionnement. Par contre, les degrés de liberté ont souvent été réduits au seul choix de la F.M.N. qui réalisait l'implantation, sans pouvoir éviter les prises de participation au capital des sociétés créées. De plus, un gap technologique a été maintenu, de l'ordre de 5 à 6 ans par rapport aux procédés employés dans les firmes occidentales.

Néanmoins, la délocalisation est une victoire des Etats des N.P.I., même si elle reste circonscrite par l'importance de la pénétration du capital étranger dans leur industrie. Et c'est paradoxalement ce succès des F.M.N., lesquelles ont réussi à récupérer la majeure partie du processus de délocalisation, qui rend nécessaire la recomposition de l'oligopole international à laquelle nous assistons actuellement.

### 3.3. La recomposition de l'oligopole international

En délocalisant, les F.M.N. ont créé, comme nous l'avons déjà souligné, des excédents régionaux de capacité. Ces excédents ont eu pour conséquence la mise en oeuvre de plans de réduction de capacités, suivant le schéma: accroissement des importations de produits textiles et d'habillement dans les P.I. = réduction des débouchés régionaux en T.A.S. = excédents de capacités de production de T.A.S. = nécessité de désengagement des P.I. est de mise, c'est inégalité persistante de la réaffectation des capacités de production en textiles synthétiques entre les P.I. qui appelle un commentaire. Le Japon, malgré son handicap sur le plan de l'approvisionnement en produits pétroliers, résiste bien mieux que l'Europe. Au sein de la C.E.E., l'Italie fait cavalier seul et la R.F.A. défend davantage ses positions que ses autres partenaires. Pourtant, l'ensemble des P.I. affronte une situation identique: ils doivent tous faire face à une pénétration accrue en produits textiles et d'habillement. Si la thèse des surcapacités ne peut expliquer les diverses situations, il faut chercher ailleurs les raisons de l'inégalité: dans la stratégie déployée par les F.M.N. et appuyée par les Etats.

Or nous assistons à un vaste mouvement de dévalorisation du capital organisé par les firmes chimiques occidentales, qui ferment de nombreuses usines et remplacent les anciens équipements par des installations modernes qui fonctionnent avec des effectifs réduits<sup>(16)</sup>. Ces firmes couplent cette dévalorisation du capital avec des mesures draconien-

nes de rationalisation et de spécialisation de leur activité (abandon d'une partie de gammes de production, et renforcement dans les créneaux choisis) dans les fils et fibres chimiques, et réorientent leurs moyens financiers vers d'autres branches de la chimie, à plus forte valeur ajoutée et à contenu plus élevé de recherche. Il ne faut pas oublier en effet que les firmes chimiques fabriquent de nombreux produits, et que leur activité dans les textiles chimiques ne constitue qu'un débouché parmi bien d'autres (chimie lourde, engrais, santé, agrochimie...).

C'est pourquoi les surcapacités de production n'ont aucunement le caractère absolu qu'on leur prête. Elles dérivent d'abord des choix des F.M.N., i.e. de la délocalisation vers les N.P.I. qu'elles ont assumée, et des luttes qu'elles se sont livrées après le premier choc pétrolier. D'ailleurs, si les pertes supportées par certaines d'entre elles n'ont pas affecté l'existence de l'oligopole international, elles ont par contre influencé le degré de participation des firmes à cet oligopole, en fonction des pertes qu'elles estimaient pouvoir supporter afin de préserver leurs parts de marché. Par exemple, le bon score réalisé par l'Italie en Europe résulte de l'acceptation par la Montedison d'en payer le prix (ses lourdes pertes furent d'ailleurs financées largement par l'Etat italien). Ce n'est pas le cas en France où Rhône-Poulenc préfère se désengager partiellement de l'activité des textiles chimiques sur le territoire national, mais non à l'étranger, tout en opérant une reconversion de son capital productif vers d'autres secteurs de la chimie.

L'industrie des textiles chimiques réalise donc depuis dix ans un apurement du capital qu'elle met en valeur. Et cet apurement entérine en fait le succès de la praxis capitaliste dans l'espace mondial, puisqu'il renforce en définitive le pouvoir des F.M.N. malgré l'effort de délocalisation qu'elles ont dû accepter vers les N.P.I.. En effet, en ajustant et spécialisant les unités de production, en appliquant de nouvelles technologies dans des installations ultramodernes employant des effectifs fortement réduits, en créant de nouveaux produits plus sophistiqués et mieux adaptés aux exigences des industries textiles occidentales, les firmes des P.I. se donnent les moyens de restaurer leur taux de profit. Elles évitent ainsi —ou anticipent— la concurrence des N.P.I. dans leur domaine d'activité. Enfin, elles restent dominantes sur les marchés mondiaux, par filiales et (ou) technologies interposées.

**TABLEAU n° 1:**  
**Productions mondiales de coton, laine et textiles chimiques (en 1.000 Tonnes)**

Matières	1960	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Coton	10.113	11.784	13.008	13.686	13.738	14.022	11.723	12.457	13.899	12.951	14.139	14.049	15.407	14.702	14.586
Laine Brute (base lavée)	1.463	1.659	1.625	1.522	1.479	1.583	1.578	1.512	1.496	1.531	1.573	1.604	1.625	1.623	1.606
Total chimiques	3.358	8.397	9.347	10.224	11.623	11.388	10.640	12.167	12.826	13.781	14.440	14.190	14.599	13.591	14.846
dont:															
— fil synthétique	417	2.399	2.912	3.227	3.847	3.807	3.769	4.133	4.338	4.621	4.930	4.755	4.877	4.519	5.109
— fibre synthétique	285	2.419	2.835	3.259	3.920	3.801	3.670	4.562	4.937	5.552	5.841	5.881	6.206	5.827	6.435
— fil cellulosique	1.131	1.392	1.399	1.342	1.362	1.303	1.136	1.183	1.170	1.168	1.173	1.142	1.077	997	921
— fibre cellulosique	1.525	2.187	2.201	2.396	2.494	2.477	2.065	2.289	2.381	2.440	2.496	2.412	2.439	2.248	2.229
Total	14.934	21.840	23.980	25.432	26.858	26.993	23.941	26.136	28.221	28.263	30.152	29.843	31.631	29.916	31.038
<b>(en %)</b>															
Coton	68	54	54	54	51	52	49	48	49	46	47	47	49	49	47
Laine brute	10	7	7	6	5	6	6	6	5	5	5	5	5	5	5
Total chimiques	22	39	30	40	44	42	45	46	46	49	48	48	46	46	48
dont:															
— fil synthétique	3	11	12	13	15	14	16	16	16	16	16	16	16	15	17
— fibre synthétique	2	12	12	13	15	14	15	17	18	20	20	20	19	20	21
— fil cellulosique	7	6	6	5	5	5	5	4	4	4	4	4	3	3	3
— fibre cellulosique	10	10	9	9	9	9	9	9	8	9	8	8	8	8	7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<b>Evolution (100 = 1970):</b>															
Coton	86	100	110	116	117	119	99	106	118	110	120	119	131	125	124
Laine brute	88	100	98	92	90	95	95	91	90	92	95	97	98	98	97
Total chimiques	40	100	111	122	138	136	127	145	153	164	172	169	174	162	177
dont:															
— fil synthétique	17	100	121	135	160	159	157	172	181	193	206	198	203	188	213
— fibre synthétique	12	100	117	135	162	157	152	189	204	230	241	243	257	241	266
— fil cellulosique	81	100	101	96	98	94	82	85	84	84	84	82	77	72	66
— fibre cellulosique	70	100	101	110	114	113	94	105	109	112	114	110	112	103	102
Total	68	100	110	116	123	124	110	120	129	129	138	137	145	137	142

**TABLEAU n° 2:**  
**Principaux pays importateurs et exportateurs de textiles chimiques**

Pays	Synthétiques						Cellulosiques					
	Fils			Fibres			Fils			Fibres		
	1983	1976	1970	1983	1976	1970	1983	1976	1970	1983	1976	1970
Total des Imports (1.000 T.)	622,0	540,0	317,1	661,6	609,7	331,9	102,3	112,6	114,5	208,5	191,2	170,4
dont Pays Importateurs (%):												
C.E.E.	79,6	76,5	66,9	76,5	71,8	69,4	84,2	79,2	52,2	75,9	69,4	53,0
dont: France	11,9	11,3	8,6	13,5	14,4	13,5	21,9	18,3	12,0	7,5	8,2	5,1
U.E.B.L.	14,8	14,5	11,5	13,4	10,6	12,5	7,1	8,7	7,1	9,0	7,7	6,7
R.F.A.	11,6	15,3	17,9	13,9	14,2	16,4	20,0	25,0	14,4	15,7	20,9	15,2
Italie	8,2	8,7	5,3	17,1	18,7	15,9	15,9	10,2	5,2	19,8	7,1	4,9
Pays-Bas	7,1	7,0	9,0	3,3	3,5	4,7	4,8	6,6	3,1	10,3	10,3	8,6
Royaume-Uni	19,7	15,3	11,5	11,4	9,2	4,7	13,0	9,8	7,2	10,3	14,0	10,0
Suisse	1,2	1,7	3,8	1,5	2,4	3,0	1,5	0,9	0,8	3,7	4,7	5,1
Autriche	3,3	4,5	5,5	3,0	1,9	2,8	3,9	3,6	3,8	1,6	0,9	0,3
Espagne	1,8	2,6	2,5	4,3	10,8	6,3	1,9	1,1	0,5	6,1	4,3	2,2
Portugal	2,7	2,0	2,7	1,2	4,3	2,8	1,7	1,5	1,3	4,4	6,6	7,6
Japon	3,0	0,9	0,6	2,7	0,9	1,2	0,6	0,7	0,3	0,1		
U.S.A.	4,1	5,5	7,5	7,1	5,1	7,7	3,6	10,4	32,1	3,0	9,9	20,4
Total des Exports (1.000 T.)	795,5	830,2	528,0	1.049,0*	979,9	445,8	258,4	205,6	181,0	480,4*	409,1	475,7
dont Pays Exportateurs (%):												
C.E.E.	66,4	71,1	69,7	56,3	61,1	68,2	71,3	67,0	68,4	30,3	38,8	46,1
dont: France	6,8	7,7	6,5	5,8	7,8	6,5	4,6	8,0	8,6	5,2	8,4	5,7
U.E.B.L.	3,0	3,7	3,7	0,9	4,4	5,2	3,9	3,7	5,6	1,8	2,2	2,4
R.F.A.	24,6	32,6	30,9	23,6	26,0	27,0	33,1	14,1	10,6	7,7	4,9	15,0
Italie	15,3	9,7	8,8	12,1	9,3	9,6	6,4	7,5	14,5	0,8	4,1	7,3
Pays-Bas	8,5	8,8	10,4	1,9	3,9	7,0	12,0	16,1	13,7	0,2	0,4	0,2
Royaume-Uni	4,6	7,5	9,3	7,7	9,6	12,8	9,3	17,5	13,0	14,5	18,8	15,4
Suisse	8,5	6,3	6,4	2,1	2,2	2,7	0,2	1,9	3,1			
Autriche	0,4	0,3	0,4	1,4	0,1	0,1	4,2	5,3	2,8	17,1	16,9	9,7
Espagne	1,2	0,5	0,5	3,0	0,7	0,2	0,6	0,8	0,8	0,3	1,4	1,2
Portugal	0,1	0,1	0,2	0,5	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2			
Japon	11,4	13,2	15,5	19,0	24,4	17,2	20,7	15,0	15,1	25,6	23,1	23,2
U.S.A.	11,9	8,3	6,4	17,8	11,3	11,6	2,8	9,7	8,7	6,3	3,6	3,3

\* Année 1982. En 1983, les statistiques pour la R.F.A. ne ventilent plus les fibres synthétiques et cellulosiques.

Source: C.I.R.F.S.

**TABLEAU n° 3:**  
**Analyse des importations d'après leur origine géographique**

Pays Importateurs	Synthétiques											
	Fils						Fibres					
	C.E.E.		Japon		U.S.A.		C.E.E.		Japon		U.S.A.	
	1983	1970*	1983	1970	1983	1970	1983	1970*	1983	1970	1983	1970
Imports totales (en 1.000 T)	490,4	175,9	18,8	1,9	25,5	23,7	488,6	188,9	17,6	4,1	46,9	25,6
Dont en %:												
C.E.E.	76,9	79,2	7,6	71,5	32,3	75,3	79,7	76,9	3,1	0,8	53,0	59,9
dont: France	6,5	9,9	—	2,3	3,8	0,2	10,2	8,7	0,1	0,1	8,7	2,2
U.E.B.L.	4,6	9,3	—	—	0,7	0,8	2,5	9,5	0,1	—	0,5	0,2
R.F.A.	31,9	28,7	3,4	67,4	11,9	66,2	30,4	28,9	2,5	0,7	16,3	23,3
Italie	14,1	9,6	0,2	0,5	7,0	3,0	17,4	11,3	—	—	9,9	18,6
Pays-Bas	9,1	14,6	4,0	—	2,0	0,5	4,4	11,2	—	—	1,0	2,0
Royaume-Uni	6,7	5,1	—	1,2	6,9	4,5	6,4	7,2	0,4	—	16,5	13,6
Zone II-U.S.A.	5,3	8,5	26,7	8,0	—	—	1,7	9,7	6,9	37,0	—	—
Zone III-Japon	0,6	1,0	—	—	20,0	18,4	0,6	4,6	—	—	13,6	34,9
Zone IV	2,7	0,3	—	0,1	2,6	0,3	7,5	0,6	—	—	0,2	0,4
Zone V	0,4	—	—	—	14,8	—	0,1	—	0,1	—	16,3	—
Zone VI	0,4	0,1	65,4	20,2	8,2	0,1	0,1	0,1	89,8	61,9	4,7	0,9
Zone VII	1,4	0,2	—	—	0,2	—	2,6	1,4	—	0,1	0,6	0,1
Suisse	8,3	6,0	0,2	—	1,1	2,2	4,1	5,1	0,1	—	0,3	1,1
Canada	1,2	1,0	—	—	14,8	1,0	0,1	0,5	—	—	8,9	1,5
Pays Importateurs	Cellulosiques											
	Fils						Fibres					
	C.E.E.		Japon		U.S.A.		C.E.E.		Japon		U.S.A.	
	1983	1970*	1983	1970	1983	1970	1983	1970*	1983	1970	1983	1970
Imports totales (en 1.000 T.)	86,0	51,6	0,7	0,3	3,7	36,8	154,5	78,7	0,3	—	6,2	34,8
Dont en %:												
C.E.E.	81,9	77,0	99,9	8,3	38,0	73,1	36,0	41,0	13,7	—	4,8	59,9
dont: France	8,7	11,3	0,5	8,3	1,0	5,1	5,2	7,3	—	—	0,6	18,7
U.E.B.L.	13,4	14,6	—	—	—	0,4	3,0	6,6	—	—	—	0,6
R.F.A.	19,5	12,5	92,0	—	29,2	46,7	13,9	19,3	—	—	0,5	18,9
Italie	5,9	4,8	4,9	—	0,5	4,7	0,3	1,4	—	—	—	2,5
Pays-Bas	24,3	25,6	—	—	6,7	3,0	0,8	1,1	—	—	—	—
Royaume-Uni	9,1	8,2	2,5	—	0,6	10,3	14,3	4,9	12,6	—	3,6	19,2
Zone II-U.S.A.	2,2	6,1	—	88,3	—	—	8,7	9,7	—	—	—	—
Zone III-Japon	0,3	0,1	—	—	6,8	6,2	0,8	1,8	—	—	11,9	3,5
Zone IV	3,9	1,3	—	—	0,8	1,8	1,5	3,5	—	—	—	1,2
Zone V	0,3	0,5	—	—	19,8	0,1	—	—	—	—	—	—
Zone VI	0,1	—	—	2,8	1,6	1,0	—	—	—	—	1,0	—
Zone VII	0,2	2,2	—	—	—	—	4,7	1,7	—	—	0,2	—
Suisse	0,4	3,4	—	—	—	4,8	0,2	0,3	—	—	—	0,1
Canada	0,9	1,2	—	—	16,5	1,8	—	—	81,7	—	41,2	4,4

\* C.E.E. à Neuf reconstituée, mais hors U.E.B.L. (données non disponibles); la Grèce est comprise dans la Zone IV. En 1983, C.E.E. à Neuf.

Source: C.I.R.F.S.

**TABLEAU n° 4:**  
**Analyse des exportations d'après leur destination géographique**

Pays Exportateurs	Synthétiques											
	Fils						Fibres					
	C.E.E.		Japon		U.S.A.		C.E.E.		Japon		U.S.A.	
A Destination de	1983	1970*	1983	1970	1983	1970	1983	1970*	1983	1970	1983	1970
Exports totales (en 1.000 T.)	522,6	348,4	90,5	81,6	94,8	33,7	587,1	280,8	219,3	76,7	141,6	51,6
Dont en %:												
C.E.E.	64,5	45,2	3,5	2,0	22,8	46,3	50,7	54,4	2,0	15,0	7,8	32,5
dont: France	9,7	6,8	0,4		1,4	1,4	11,0	12,3		0,2	0,1	0,1
U.E.B.L.	12,9	8,9	1,0	0,1	14,5	2,1	8,6	12,0	0,1	1,4	4,3	8,8
R.F.A.	9,5	11,8	0,8	0,9	0,9	1,3	7,2	10,3	0,7	6,5	0,3	4,9
Italie	4,7	4,6	0,5	0,1	0,7	1,3	12,4	12,2	0,1	1,0	0,2	2,8
Pays-Bas	7,4	6,7		0,4	0,5	32,2	2,5	4,6	0,2	3,1	0,5	7,5
Royaume-Uni	14,7	3,6	0,8	0,5	2,9	7,9	8,2	2,1	0,8	0,6	1,1	7,7
Zone II-U.S.A.	1,6	12,8	8,4	11,3	—	—	1,6	3,4	2,2	12,7	—	—
Zone III-Japon	0,2	0,3	—	—	4,8	0,4	0,1	0,1	—	—	0,9	1,9
Zone IV	6,5	6,2	1,1	1,4	13,3	0,7	11,4	13,4	0,1	2,7	2,4	1,5
Zone V	0,2	1,6	1,7	2,0	4,6	1,1	0,2	1,1	0,6	2,5	6,7	4,1
Zone VI	0,5	0,9	63,4	63,0	2,1	4,7	0,3	1,2	33,7	40,5	21,0	19,3
Zone VII	6,2	3,5	1,9	1,9	1,9	0,2	4,9	8,6	2,7	1,4	1,6	3,1
Suisse	1,4	3,1			0,1	7,2	1,5	2,7	0,2	0,2	0,3	7,8
Canada	0,8	1,0	0,7	0,7	16,3	12,4	0,2	1,6	0,3	0,8	23,2	14,4

  

Pays Exportateurs	Cellulosiques											
	Fils						Fibres					
	C.E.E.		Japon		U.S.A.		C.E.E.		Japon		U.S.A.	
A Destination de	1983	1970*	1983	1970	1983	1970	1983	1970*	1983	1970	1983	1970
Exports totales (en 1.000 T.)	179,3	113,8	53,5	27,4	7,1	15,8	145,4	207,5	129,8	110,5	19,8	15,5
Dont en %:												
C.E.E.	49,5	33,8	0,5		48,5	30,1	30,4	n.d.	0,9	2,5	2,1	26,3
dont: France	14,9	7,7	—	—	47,6	5,7	3,4	n.d.	—	—	0,4	—
U.E.B.L.	5,6	6,7	—	—	0,9	13,2	3,7	n.d.	—	0,9	—	24,8
R.F.A.	9,3	10,8	—	—	—	0,2	8,6	n.d.	0,6	1,1	0,8	0,1
Italie	9,0	4,0	0,4	—	—	0,4	7,6	n.d.	0,3	0,5	0,1	—
Pays-Bas	3,5	1,6	—	—	—	5,6	3,5	n.d.	—	—	—	0,3
Royaume-Uni	6,5	2,2	0,1	—	—	5,0	3,0	n.d.	—	—	0,8	1,0
Zone II-U.S.A.	3,4	2,8	1,0	0,4	—	—	0,2	n.d.	0,4	1,7	—	—
Zone III-Japon	0,9		—	—	23,7	1,7		n.d.	—	—	0,4	1,0
Zone IV	5,5	4,6	0,6	0,1	—	0,7	7,1	n.d.	0,1	—	0,2	—
Zone V	0,7	0,7	0,1	0,4	17,2	0,6	0,1	n.d.	0,2	2,2	42,6	21,7
Zone VI	0,2	0,8	15,8	17,6	3,9	2,1	0,1	n.d.	20,1	37,9	8,2	14,8
Zone VII	8,5	28,2	16,8	12,1	9,7	16,6	7,0	n.d.	5,8	7,6	26,1	—
Suisse	1,2	1,0			0,1	—	0,2	2,8	n.d.	—	—	—
Canada	0,3	1,5	0,1	0,3	10,3	29,3	0,2	n.d.	—	0,1	2,4	11,5

\* C.E.E. à Neuf reconstituée, mais hors U.E.B.L. (données non disponibles). La Grèce est comprise dans la Zone IV. En 1983, la C.E.E. à Neuf.

Source: C.I.R.F.S

TABLEAU n° 5:  
Productions Mondiales de T.A.S.

(en 1.000 Tonnes)	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
— Fil synthétique	2.399	2.912	3.227	3.847	3.807	3.769	4.133	4.338	4.621	4.930	4.755	4.877	4.519	5.109
— Fibre synthétique	2.419	2.835	3.259	3.920	3.801	3.670	4.562	4.937	5.552	5.841	5.881	6.206	5.827	6.435
— Fil cellulosique	1.392	1.399	1.342	1.362	1.303	1.136	1.183	1.170	1.168	1.173	1.142	1.077	997	921
— Fibre cellulosique	2.187	2.201	2.396	2.494	2.477	2.065	2.289	2.381	2.440	2.496	2.412	2.439	2.248	2.229
<b>Repartition par matière (%)</b>														
— Fil synthétique	28,6	31,1	31,6	33,1	33,4	35,4	34,0	33,8	33,5	34,1	33,5	33,4	33,2	34,4
— Fibre synthétique	28,8	30,3	31,9	33,7	33,4	34,5	37,5	38,5	40,3	40,5	41,5	42,5	42,9	43,4
— Fil cellulosique	16,6	15,0	13,1	11,7	11,4	10,7	9,7	9,1	8,5	8,1	8,0	7,4	7,3	6,2
— Fibre cellulosique	26,0	23,6	23,4	21,5	21,8	19,4	18,8	18,6	17,7	17,3	17,0	16,7	16,6	15,0
Total chimiques	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structures de production</b>														
— Fil synthétique (en %):														
— polyamide	70,2	66,6	64,3	60,0	58,6	55,9	57,3	55,7	55,0	54,2	55,3	53,4	52,2	51,8
— polyester	26,6	33,1	35,5	39,9	41,3	44,0	42,6	44,2	44,9	45,7	44,6	46,5	47,7	48,1
— acrylique				N	E	G	L	I	G	E	A	B	L	E
— Fibre synthétique (en %):														
— polyamide	9,1	10,6	12,9	12,3	12,0	11,5	11,5	11,8	11,8	11,5	9,8	10,0	9,8	10,9
— polyester	41,7	41,3	45,7	45,1	47,8	49,0	48,9	50,7	50,5	51,7	53,7	54,7	53,2	52,9
— acrylique	41,3	41,2	41,4	42,6	40,2	39,5	39,6	37,5	37,7	36,8	36,5	35,3	37,0	36,2
— Fil cellulosique (en %):														
— viscose	71	71	71	70	70	71	74	74	72	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
— acétate-triacétate	29	29	29	30	30	29	26	26	28	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
— Fibre cellulosique (en %):														
— viscose	92	92	91	92	90	88	n.d.							
— acétate-triacétate	8	8	9	8	10	12	n.d.							

Source: C.I.R.F.S.

**TABLEAU N° 6:**  
**Analyse de la production mondiale de fil synthétique**

(en %)	1970	1973	1975	1977	1979	1980	1981	1982	1983
Monde (en 1.000 tonnes)	2390	3847	3769	4338	4928	4755	4877	4519	5109
Zone I-Total	29,1	25,7	20,8	18,9	16,8	15,3	16,0	15,6	14,1
dont: BENELUX	3,2	2,4	2,0	1,8	1,9	1,4	1,6	1,6	1,3
France	3,4	2,9	2,3	2,3	1,6	1,4	1,4	1,4	1,2
R.F.A.	11,5	10,3	8,4	7,5	6,8	6,7	7,1	7,0	6,6
Italie	4,1	3,9	3,0	3,1	2,8	2,6	3,1	3,3	2,8
Irlande	—	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2
Royaume-Uni*	6,9	6,0	4,9	4,1	3,5	3,0	2,6	2,0	1,9
Zone II-U.S.A.	31,4	34,4	33,3	32,6	32,4	29,7	29,5	24,8	29,0
Zone III-Japon	18,2	15,4	13,0	13,9	13,2	13,5	12,7	13,4	11,9
Zone IV-Total	1,8	1,9	2,0	2,1	2,8	2,7	2,7	3,3	3,0
dont: Grèce	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Espagne	1,2	1,2	1,2	1,3	1,5	1,3	1,5	1,6	1,4
Portugal	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1			
Turquie	0,3	0,4	0,5	0,3	0,6	0,6	0,5	1,0	0,9
Yougoslavie	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
Zone V-Total	3,3	4,6	6,2	6,4	6,4	6,6	5,9	6,1	5,6
dont: Argentine	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,4	0,3	0,4	0,5
Brésil	1,0	1,6	2,1	2,2	2,4	2,8	2,2	2,4	2,0
Colombie	0,3	0,4	0,5	0,8	0,6	0,5	0,7	0,6	0,5
Mexique	1,2	1,8	2,9	2,8	2,8	2,9	2,7	2,7	2,6
Zone IV-Total	2,3	4,2	8,1	9,3	11,8	13,3	14,3	15,9	15,6
dont: Indonésie	—	0,1	0,1	0,4	0,5	0,9	1,0	1,3	1,4
Philippines	0,1	0,1	0,3	0,3	0,5	0,6	0,6	0,8	0,7
Corée du Sud	1,0	1,7	3,2	3,7	4,8	5,4	5,8	6,9	6,6
Taïwan	1,1	1,9	3,9	4,1	5,2	5,6	6,1	6,2	6,3
Thaïlande	0,1	0,4	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6
Zone VII-Total	7,7	8,2	10,8	11,4	10,4	12,0	11,9	13,2	12,5
dont: U.R.S.S.	4,8	4,6	6,1	6,1	5,5	6,7	6,4	7,2	6,8
Bulgarie	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Tchécoslovaquie	0,9	0,8	1,2	1,1	1,1	1,1	1,4	1,7	1,6
R.D.A.	0,6	1,2	1,3	1,2	1,1	1,2	1,1	1,2	1,2
Hongrie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Pologne	0,8	1,0	1,4	1,9	1,6	1,9	1,6	1,6	1,6
Roumanie	0,2	0,3	0,4	0,7	0,7	0,7	0,8	0,9	0,8
Hors Zones:									
Suisse	1,5	1,3	1,2	1,1	1,1	1,2	1,3	1,2	1,2
Canada	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,6	1,4	1,2	1,2
Chine	0,1	0,2	0,3	0,4	0,9	1,4	1,1	1,5	1,5
Inde	0,4	0,4	0,5	0,6	0,8	0,8	1,0	1,4	1,7
Afrique du Sud	0,6	0,6	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7
Australie	1,0	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3
Zones I + IV	30,9	27,6	22,8	21,0	19,6	18,0	18,7	18,9	17,1
Zones II + IV	34,7	39,0	39,5	39,0	38,8	36,3	35,4	30,9	34,6
Zones III + VI	20,5	19,6	21,1	23,2	25,0	26,8	27,0	29,3	27,5

\* à partir de Juillet 1980, les fils d'acétate sont inclus dans les fils synthétiques.

Source: C.I.R.F.S.

**TABLEAU N° 7:**  
**Analyse de la production mondiale de fibres synthétiques**

(en %)	1970	1973	1975	1977	1979	1980	1981	1982	1983
Monde (en 1.000 tonnes)	2419	3921	3670	4937	5841	5881	6206	5827	6435
Zone I-Total	27,4	27,7	22,9	20,6	19,3	17,6	18,6	18,0	18,0
dont: BENELUX	1,8	1,7	1,3	1,1	0,7	0,6	0,4	0,3	0,3
France	3,9	3,9	3,2	2,9	2,5	2,2	2,2	2,3	2,1
R.F.A.	9,1	10,5	8,3	7,7	7,4	6,7	7,1	6,3	6,4
Italie	5,6	5,8	5,2	4,9	4,6	4,8	5,8	6,0	6,0
Irlande	—	0,1	0,2	0,3	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7
Royaume-Uni	7,0	5,6	4,7	3,7	3,6	2,8	2,4	2,4	2,3
Zone II-U.S.A.	33,6	34,4	33,0	33,6	33,3	32,0	30,6	26,5	28,0
Zone III-Japon	23,6	18,3	15,5	14,5	13,0	12,9	12,1	12,6	11,7
Zone IV-Total	2,1	3,2	3,4	4,3	5,0	5,0	5,2	5,9	5,8
dont: Grèce	—	—	—	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Espagne	1,5	2,1	2,0	2,1	2,4	2,4	2,7	2,7	2,7
Portugal	0,1	0,1	0,2	0,3	0,5	0,5	0,6	0,8	0,7
Turquie	0,2	0,7	0,8	1,3	1,3	1,2	1,0	1,5	1,5
Yougoslavie	0,3	0,3	0,4	0,4	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7
Zone V-Total	2,0	2,8	3,6	3,4	4,1	4,0	3,8	4,3	4,2
dont: Argentine	0,3	0,5	0,5	0,3	0,4	0,2	0,1	0,2	0,3
Brésil	0,7	1,0	1,2	1,3	1,6	1,5	1,4	1,4	1,2
Colombie	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Mexique	0,7	0,9	1,3	1,3	1,6	1,7	1,8	2,0	2,0
Pérou	0,1	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,5	0,5
Zone VI-Total	1,5	3,1	7,2	9,6	11,2	12,4	12,6	13,9	14,1
dont: Indonésie	—	—	0,1	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	1,1
Malaisie	—	—	0,1	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5
Philippines	—	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Corée du Sud	0,8	1,2	4,0	3,8	4,2	4,8	5,3	5,4	5,1
Thaïlande	0,1	0,3	0,5	0,8	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8
Taïwan	0,6	1,4	2,3	3,8	4,5	5,0	4,7	6,0	6,4
Zone VII-Total	7,0	7,5	10,7	9,9	9,0	9,7	9,4	10,0	9,6
dont: U.R.S.S.	2,1	2,8	3,6	3,9	3,5	3,9	4,2	4,6	4,3
Bulgarie	0,6	0,7	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
Tchécoslovaquie	0,4	0,4	0,6	0,6	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6
R.D.A.	1,2	1,2	1,7	1,4	1,3	1,4	1,3	1,4	1,3
Hongrie	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Pologne	1,5	1,1	1,8	1,3	1,1	1,2	0,6	0,7	0,7
Roumanie	1,0	1,1	1,8	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	1,8
Hors Zones:									
Autriche	0,2	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
Suisse	0,6	0,7	0,7	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5
Canada	0,8	0,6	0,9	0,9	0,8	0,8	0,6	0,8	0,8
Chine	0,4	0,5	0,9	0,9	2,2	3,5	4,7	5,2	5,1
Inde	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,8	0,6
Afrique du Sud	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Zones I + IV	29,5	30,9	26,3	24,9	24,3	22,6	23,8	23,9	23,8
Zones II + V	35,6	37,2	36,6	37,0	37,4	36,0	34,4	30,8	32,2
Zones III + VI	25,1	21,4	22,7	24,4	24,2	25,3	24,7	26,5	25,8

Source: C.I.R.F.S.

**TABLEAU N° 8:**  
**Analyse de la production mondiale de fils cellulosiques**

(en %)	1970	1973	1975	1977	1979	1980	1981	1982	1983
Monde (en 1.000 tonnes)	1392	1362	1136	1170	1173	1148	1077	997	921
Zone I-Total	25,1	22,5	19,0	19,5	17,9	15,6	14,0	13,9	n.d.
dont: BENELUX	3,3	3,5	3,1	3,1	3,1	3,3	3,6	3,7	4,5
France	3,7	3,6	2,5	1,8	1,5	1,5	1,0	0,9	0,9
R.F.A.	5,5	5,2	4,3	5,4	5,0	5,7	6,1	6,1	n.d.
Italie	6,1	4,9	3,6	3,8	3,3	3,2	3,3	3,2	3,2
Royaume-Uni*	6,5	5,3	5,5	5,4	5,0	1,9	n.d.	n.d.	n.d.
Zone II-U.S.A.	23,8	21,2	14,6	13,7	14,5	14,1	12,9	10,4	12,5
Zone III-Japon	9,8	9,4	9,1	9,2	9,8	10,4	11,0	12,1	9,5
Zone IV-Total**	2,6	2,7	3,5	3,3	3,2	3,3	3,3	3,2	3,4
dont: Espagne	1,5	1,6	1,4	1,3	1,1	1,1	1,2	1,1	1,1
Yougoslavie	0,6	0,9	1,3	1,3	1,3	1,3	1,4	1,3	1,5
Zone V-Total	4,5	5,3	4,9	4,6	4,0	3,9	3,5	3,7	3,4
dont: Argentine	0,5	0,7	0,6	0,5	0,4	0,2	0,1	0,2	0,2
Brésil	2,5	3,0	2,7	2,5	2,1	2,2	1,9	2,1	2,0
Mexique	1,5	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,4	1,2
Zone VI-Total	0,7	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4	1,5	1,3	1,7
dont: Corée du Sud	0,5	0,6	0,9	1,0	1,1	1,1	1,2	1,0	1,4
Taiwan	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Zone VII-Total	22,8	26,2	33,3	33,6	33,6	34,8	36,1	37,9	41,8
dont: U.R.S.S	16,0	19,1	24,8	25,2	25,4	26,6	27,8	29,5	32,6
Tchécoslovaquie	1,5	1,5	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7	1,9	2,1
R.D.A.	2,4	2,4	2,9	3,1	3,0	3,2	3,4	3,4	3,8
Pologne	2,0	2,2	2,5	2,5	2,3	2,2	1,8	1,9	2,0
Roumanie	0,9	1,0	1,2	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,9
Hors Zones:									
Autriche	0,8	1,0	0,9	1,1	1,0	1,3	1,4	1,3	1,2
Suisse	0,8	0,5	0,3	0,4	0,3	0,2	—	—	—
Canada	1,0	1,1	1,2	0,9	1,2	1,2	1,3	1,0	1,1
Chine	1,3	1,9	4,3	5,2	5,8	6,5	7,4	8,0	9,2
Inde	4,0	4,2	4,8	5,1	5,2	5,0	5,2	4,9	5,0
Zones I + IV	27,7	25,2	22,5	22,8	21,1	18,9	17,3	17,1	n.d.
Zones II + V	28,3	26,5	19,5	18,3	18,5	18,0	16,4	14,1	15,9
Zones III + VI	10,5	10,2	10,2	10,5	11,2	11,8	12,5	13,4	11,2

\* A compter de Juillet 1980, les fils d'acétate sont inclus dans les fils synthétiques.

\*\* Le total de la Zone IV comprend: Portugal + Espagne + Grèce + Turquie + Yougoslavie.

Source: C.I.R.F.S.

**TABLEAU N° 9:**  
**Analyse de la production mondiale de fibres cellulosiques**

(en %)	1970	1973	1975	1977	1979	1980	1981	1982	1983
Monde (en 1.000 tonnes)	2187	2503	2065	2381	2497	2409	2439	2248	2229
Zone I-Total	23,8	20,8	15,9	15,6	15,3	13,5	12,8	12,1	n.d.
dont: BENELUX	1,3	1,2	0,7	1,5	1,5	1,4	1,1	0,9	n.d.
France	3,6	3,4	2,7	2,5	2,4	2,1	1,8	1,6	1,3
R.F.A.	6,8	3,9	3,0	2,9	3,1	3,0	3,3	3,6	n.d.
Italie	4,2	3,7	2,2	2,6	1,5	1,2	1,0	0,7	n.d.
Royaume-Uni	7,8	8,6	7,3	6,1	6,8	5,8	5,6	5,3	6,7
Zone II-U.S.A.	17,2	17,7	14,7	16,2	16,8	16,2	16,4	n.d.	n.d.
Zone III-Japon	17,2	16,4	13,9	12,9	13,1	13,0	12,7	13,1	15,1
Zone IV-Total*	2,7	4,1	4,1	4,2	4,4	4,3	4,1	4,1	3,8
dont: Espagne	1,6	1,8	1,7	1,8	1,8	1,7	1,6	1,4	1,0
Yougoslavie	1,1	2,2	2,3	2,4	2,3	2,4	2,4	2,5	2,6
Zone V-Total	1,2	1,2	1,5	1,3	1,8	2,0	2,0	1,7	1,6
dont: Brésil	0,7	0,7	0,9	0,9	1,4	1,5	1,5	1,5	1,4
Mexique	0,5	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	0,2	0,2
Zone VI-Total	1,0	1,9	2,5	3,6	4,0	4,7	5,5	5,2	5,5
dont: Corée du Sud	—	—	0,2	0,4	0,6	0,9	0,8	0,5	0,3
Taiwan	1,0	1,9	2,3	2,8	2,8	3,1	4,0	4,0	4,4
Thaïlande	—	—	—	0,4	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8
Zone VII-Total	23,0	23,4	31,0	28,1	26,2	27,8	26,9	28,5	29,5
dont: U.R.S.S.	10,7	11,4	15,0	13,9	13,5	14,3	14,2	15,1	15,5
Bulgarie	—	0,3	1,0	1,2	1,2	1,4	1,4	1,5	1,6
Tchécoslovaquie	2,2	1,8	2,4	2,1	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7
R.D.A.	6,0	5,3	6,6	5,6	5,2	5,5	5,4	5,7	5,8
Pologne	2,4	2,6	3,3	2,8	2,3	2,5	1,8	2,0	2,3
Roumanie	1,6	2,0	2,4	2,1	2,2	2,2	2,3	2,2	2,3
Hors Zones:									
Autriche	3,1	3,4	3,6	3,8	3,9	4,2	4,2	4,5	4,6
Finlande	1,7	1,4	1,4	1,7	1,8	1,9	1,9	2,2	2,6
Norvège	1,2	1,2	0,9	1,0	1,2	1,2	1,2	0,9	—
Suède	1,4	1,4	0,9	1,4	1,3	1,4	1,4	1,8	1,8
Canada	1,0	1,1	0,7	1,1	1,3	1,2	1,2	1,2	1,3
Chine	1,0	1,3	3,0	3,2	3,4	3,9	4,3	4,7	5,0
Inde	2,9	2,5	3,2	3,7	3,7	3,1	3,9	2,4	3,1
Zones I + IV	26,5	24,9	20,0	19,8	19,7	17,8	16,9	16,2	n.d.
Zones II + V	18,4	18,9	16,2	17,5	18,6	18,2	18,4	n.d.	n.d.
Zones III + VI	18,2	18,3	16,4	16,5	17,1	17,7	18,2	18,3	20,6

\* Le total de la Zone IV = Portugal + Espagne + Yougoslavie.

Source: C.I.R.F.S.

- (1) Voir annexe: tableau n° 2.
- (2) Voir annexe: tableau n° 5.
- (3) Respectivement: E.E.C., E.F.T.A., Spain, Japan and U.S.A.
- (4) Voir annexe: tableaux n° 3 et 4 pour les données disponibles en 1983.
- (5) Voir annexe: tableaux n° 3 et 4.
- (6) Voir annexe: tableau n° 3.
- (7) Voir annexe: tableau n° 4.
- (8) Consommation Apparente = Production + Importations — Exportations (en tonnes).
- (9) Voir annexe: tableaux n° 6 à 9.
- (10) Pour une analyse détaillée: voir BOUSSEMARY Benoît —Industrie de main d'oeuvre et Division Internationale du Travail. L'avenir de l'industrie textile du Nord-Pas-de-Calais. Thèse de doctorat— Université de PARIS X-NANTERRE. 1984. Tome I: pp. 44 et sq.
- (11) Voir annexe: tableaux n° 6 et 7.
- (12) Pour le détail du contrôle exercé par les F.M.N. des P.I., voir: BOUSSEMARY Benoît —Thèse citée: pp. 118 et suivantes.
- (13) Selon la terminologie employée par LAFAY Gérard —in Dynamique de la spécialisation internationale. *Economica*. Paris. 1979. Sur la période 1960-1970, la croissance en volume de la demande interne mondiale est estimée par cet auteur à 11,4% pour les plastiques, fibres synthétiques et artificielles. Cette activité est par ailleurs considérée comme produisant des biens à forte intensité capitaliste et à technologie élevée (op. cité: p. 65).
- (14) Ces prévisions sont fondées par les professionnels sur les projets programmés de capacités de production en textiles chimiques.
- (15) D.A.F.S.A. —L'industrie mondiale des textiles chimiques. 1977. Etude de secteur réalisée par François-Xavier INGOLD: p. 80.
- (16) Pour le détail de ces restructurations en Europe, au Japon et aux U.S.A., voir BOUSSEMARY Benoît — Thèse citée: pp: 132 et sq.

### **The localization of Artificial and Synthetic Textiles Industries: from the Failure of Liberal Theories to the Success of Capitalist Practice**

Between 1970 and 1983, the localization<sup>(1)</sup> of the man-made fibre industries has been deeply altered. Concerning cellulose, we ascertain first that the growth of the world production is weak (staple) or negative (filament yarn); secondly, that the developed countries' zones relatively forsake those productions at the advantage of East Europe. Concerning synthetics, the world production increases highly, and chiefly profits to the Newly Industrializing Countries; The relative importance of the three developed countries' zones has diminished, specially in E.E.C.

Theoretically, the liberal paradigm proposes three explanations about the distribution of manufacturing. The international division of labour is rational when the country:

- uses its local raw materials: i.e. oil;
- uses its available factors of production, agreeably to the level of national demand;
- fits its production according to the world demand; i.e. to the product cycle and the choice of market niches.

But those schemes can not explain the emergence of certain developing countries, as most clearly exemplified by the Republic of Korea, Taiwan... So, the shift in the distribution of manufacturing is attributable essentially to the activities of three agents: transnational corporations in developed countries; private enterprises and governments in Newly Industrializing countries.

Therefore, and particularly since the economic crisis, the concentration and centralization of capital, the power of transnational corporations, the restructuring strategies and the policies applied by governments are the main explanatory factors of the new distribution of man-made fibre industries.

(1) We have made out three developed countries' zones (E.E.C., U.S.A., Japan), three Newly Industrializing countries' zones (European, American, Far-East), East-Europe's zone, and some countries out of those zones (industrialized and developing countries).

## **La localització de les indústries tèxtils artificials i sintètiques: del fracàs de les teories liberals a l'èxit de la praxi capitalista**

Entre 1970 i 1983, la localització<sup>(1)</sup> de les indústries tèxtils químiques ha estat profundament modificada. Pel que fa als tèxtils artificials, d'antuvi s'ha de constatar que el creixement de la producció mundial és feble (fibres) o negativa (fils); i que les zones dels P.T. abandonen relativament aquestes produccions en profit dels Països de l'Est. Pel que fa als tèxtils sintètics, l'augment de la producció mundial és forta i sobretot beneficia els Nous Països Industrials. Les tres zones dels P.I. han vist decreïxer llur importància relativa i principalment la C.E.E.

Teòricament, el paradigma liberal proposa tres explicacions pel que fa referència a la localització de les indústries. La divisió internacional del treball és racional quan els països:

- empen llurs primeres matèries locals (p.ex. el petroli);
- empen llurs factors de producció disponibles, d'acord amb el nivell de la seva demanda nacional;
- adapten llurs produccions a la demanda mundial (p.ex. al cicle de vida del producte).

Però aquests esquemes no expliquen l'emergència d'alguns P.V.D., tal com ho ensenyen els exemples de Corea del Sud, de Taiwan... D'aquesta manera, el canvi en la localització de la indústria pot atribuir-se essencialment a tres agents: els F.M.M. dels P.I., les empreses privades i els governs dels N.P.I.

Per això, i sobretot des de la crisi econòmica, la concentració i la centralització del capital, el poder de les empreses multinacionals, les estratègies de restructuració i les polítiques aplicades pels governs són els agents principals que expliquen la nova localització de les indústries dels tèxtils químics.

(1) Hem distingit tres zones de Països Industrials (C.E.E., U.S.A. i Japó), tres zones de Nous Països Industrials (europeus, americans i Extrem Orient) i la zona dels Països de l'Est i alguns països que es troben fora de la zona dels P.I. o països en via de desenvolupament.